REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

6 novembre 2026

ASSEMBLEE NATIONALE :

LES DEPUTES EXAMINENT LE BUDGET RECTIFICATIF 2026 ET LE BUDGET 2027

Lomé, 6 nov. (ATOP) - Les députés de la commission des finances et du développement économique de l'Assemblée nationale ont entamé, le vendredi 6 novembre à Lomé, l'examen du projet de loi de finances rectificative, exercice 2026, et du projet de loi de finances initiale 2027.



Prof Klassou (au milieu) présidant les travaux

Les travaux ont été ouverts par le président de l'Assemblée nationale, Prof. Komi Selom Klassou. L'examen en commission porte sur les prévisions budgétaires, les échanges avec les responsables des différents départements ministériels et la répartition des ressources au regard des priorités nationales. Il se déroule conformément aux dispositions de la Constitution, de la loi organique relative aux lois de finances, du règlement intérieur de l'Assemblée nationale et des directives communautaires de l'UEMOA.

Le ministre des Finances et du Budget, Essowè Georges Barcola, a expliqué que la révision du budget 2026 tient compte de la dégradation de l'environnement international et des mesures prises pour soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des populations.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE ----------2-4
NOUVELLES DES PREFECTURES ----------4-12
NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------12-13
SPORTS ----------13-14

Le budget rectificatif est arrêté à 2 744,2 milliards de francs CFA. Le déficit budgétaire passe à 247,6 milliards, soit environ 4 % du produit intérieur brut (PIB), contre 206,6 milliards, représentant 3 % du PIB, dans la loi de finances initiale. Cette hausse est principalement liée au renforcement des mesures de soutien aux populations. Le gouvernement entend également poursuivre les investissements structurants tout en préservant la soutenabilité des finances publiques, a-t-il dit.

Pour 2027, le projet de budget s'élève à 2 684,1 milliards de francs CFA en ressources et en dépenses. Le secteur social bénéficie de 48,8 % des crédits, contre 28,4 % pour la transformation de l'économie et 22,8 % pour le renforcement de l'État, qui comprend notamment le développement des territoires.

Le président de l'Assemblée nationale a relevé que l'examen des deux textes intervient dans un contexte marqué par des défis économiques, sécuritaires et climatiques. Il a invité les députés à examiner les propositions en tenant compte de leur impact sur la vie quotidienne des citoyens. Il a insisté sur la nécessité d'apprécier non seulement les dépenses prévues, mais aussi les résultats attendus, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi des jeunes et de l'accès à l'eau potable. Les ressources publiques, a-t-il souligné, doivent répondre aux besoins des populations et contribuer à un développement équitable des différentes régions du pays.

Les deux projets de loi seront examinés successivement par l'Assemblée nationale et le Sénat, conformément au principe du bicaméralisme consacré par la Constitution du 6 mai 2024. ATOP/AO/BV

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

ECHOS DE LA CAPITALE

LA CAMPAGNE NATIONALE DE PRODUCTION DU SOJA 2026-2027 LANCEE

Lomé, 6 nov. (ATOP) – La campagne de production du soja au Togo, au titre de la saison 2026-2027, a été lancée le vendredi 6 novembre à Lomé sous le thème « Soja togolais : transformer localement, financer durablement et conquérir les marchés de demain ».



L'assistance suivant...



...M. Essiomlé (au micro) lançant la campagne

Organisée par le Conseil interprofessionnel de la filière soja (CIFS), cette campagne ambitionne d'accroître la production nationale, de renforcer la transformation locale et de mieux positionner le soja togolais sur les marchés internationaux. Elle met l'accent sur l'amélioration des performances de la filière et le renforcement des partenariats entre les acteurs.

Des périodes d'approvisionnement ont également été définies pour permettre aux unités de transformation de disposer de matières premières en quantité suffisante. Pour le soja biologique, cette période s'étend du 6 novembre au 5 décembre, tandis que celle du soja conventionnel s'étend du 6 novembre au 31 janvier 2027. Ces délais doivent permettre aux transformateurs de constituer des stocks nécessaires à la poursuite de leurs activités.

La cérémonie de lancement a été marquée par la signature d'accords interprofessionnels entre les trois principales composantes de la filière, sous la coordination du CIFS. Il s'agit de la Fédération nationale des coopératives de producteurs de soja (FNCPS), de l'Association togolaise des transformateurs de soja (ATTS) et de l'Association nationale des commerçants et exportateurs de soja (ANCES). Ces accords définissent les engagements de chaque organisation et encadrent leurs relations contractuelles pour faciliter le déroulement de la campagne.



Signature des accords

Le secrétaire général du ministère en charge de l'Agriculture, Essiomle Komi, a insisté sur la nécessité de renforcer le positionnement du soja togolais face à la concurrence internationale. Il a particulièrement mis en avant la qualité du soja biologique produit au Togo. « Beaucoup de pays produisent du soja, mais le monde entier doit savoir que, lorsqu'on recherche du soja biologique de qualité, le Togo est une référence. C'est ce positionnement que nous devons davantage renforcer pour la filière », a-t-il déclaré.

Le président du conseil d'administration du CIFS, Koriko Mounirou, a annoncé un objectif de production de 300 000 tonnes de graines de soja pour la campagne 2026-2027. Il a également fait état de nouveaux engagements des acteurs, notamment sur la sécurité et la qualité des produits. « Nous avons donné des consignes fermes afin que le soja acheminé soit de bonne qualité. Des innovations ont également été introduites dans la sécurisation et la disponibilité de la matière première », a-t-il expliqué. Il a, par ailleurs, indiqué que la période moratoire a été prolongée afin de donner aux unités de transformation davantage de temps pour constituer leurs stocks.

ATOP/MD/AO

DES RESPONSABLES DE PRESSE RENSEIGNES SUR LA CYBERCRIMINALITE POUR SE PREMUNIR DES MENACES

Lomé, 6 nov. (ATOP) - Un séminaire de sensibilisation et de formation sur les menaces numériques s'est déroulé, le vendredi 6 novembre à Lomé, à l'intention des responsables des organisations de presse et du personnel de la Haute autorité de régulation de la communication écrite, audiovisuelle et en ligne (HARC).

La rencontre est organisée par la HARC sous le thème « Cybercriminalité et genre : les femmes face aux nouvelles formes de menace numérique ». Le but est d'attirer l'attention des participants sur les bonnes pratiques à adopter pour se prémunir contre les menaces numériques.

Les travaux ont été animés par le chargé de la communication et des relations publiques à l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy), Dr Nagbandjoa Dounwourgue, et sa collaboratrice Mme Fabiola Koudam, analyste de projets. Ils ont défini la cybercriminalité comme l'ensemble des infractions commises à travers le cyber espace par des moyens autres que ceux utiliser habituellement. Ils ont éclairé les participants sur les menaces numériques, à savoir : les menaces contre les systèmes dont les piratages ;

celles contre les personnes (harcèlement et chantage) et les cyberviolences sur le genre qui sont des violences facilitées par la technologie et les plateformes numériques.



Assistance



Mme Adrou (au milieu)

Les orateurs ont souligné que malgré les opportunités qu'offre le numérique pour les femmes, il présente de nombreux risques, entre autres, les cybermenaces, les atteintes à la sécurité et à la vie privée de la personne. Dr Dounwourgue et Mme Koudam ont évoqué les diverses formes de menaces telles que l'hameçonnage, les faux liens, les fraudes au mobile money ; les outils pour les reconnaître et les pistes pour se protéger. Ils ont conseillé de toujours être vigilant, de faire des mises à jour régulières des appareils numériques, d'utiliser des mots de passe "forts", de protéger sa vie privée. Ces communicateurs préconisent également pour les institutions ou dans une rédaction, de séparer les comptes, de mettre en place un protocole d'urgence, d'accompagner les victimes, de sensibiliser régulièrement le personnel et surtout de ne pas répondre ni céder aux menaces.

La représentante du président de la HARC, Mme Aminata Adrou a indiqué qu'avec l'expansion des réseaux sociaux, la cybercriminalité est devenue un phénomène de masse, une forme de crise, dont les femmes sont majoritairement ciblées. Elle a souligné que la HARC, dans sa mission régalienne à voulu par cette sensibilisation, approfondir les connaissances des participants sur la cybercriminalité et leur permettre d'acquérir des outils nécessaires pour faire face aux menaces. Mme Adrou a précisé qu'au-delà des connaissances acquises, la cybersécurité est avant tout une affaire de conscience individuelle et de responsabilité collective. ATOP/BA/DHK/BV

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

NOUVELLES DES PREFECTURES

4EME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMUNE LACS 1 :
UN BUDGET PRIMITIF DE PLUS DE 628 MILLIONS FCFA APPROUVE

Aného, 6 nov. (ATOP)-Les conseillers municipaux de la commune Lacs 1 ont adopté, le vendredi 5 novembre, un budget primitif équilibré en recettes et en dépenses à 628 954 110 FCFA pour l'exercice 2027.

Le budget a été approuvé au terme de la quatrième session ordinaire de l'année, ouverte le 27 octobre dernier. Il se répartit en deux grandes sections. Le fonctionnement est évalué à 479 224 877 FCFA, tandis que les investissements s'élèvent à 149 729 233 FCFA.

A travers ces prévisions budgétaires, la municipalité entend poursuivre progressivement la réalisation des infrastructures prioritaires, renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base et améliorer les capacités de fonctionnement de son administration.



Séance de travail

Dans le domaine des infrastructures routières, le conseil municipal a retenu le reprofilage des voies d'accès ouvertes en 2025 pour les rendre plus fonctionnelles. Déjà électrifiées, ces voies demeurent difficilement praticables en raison de l'absence de chargement.

En matière de santé, la commune prévoit la construction d'un hangar au sein d'une Unité de soins périphériques (USP). Cette infrastructure permettra d'offrir un meilleur cadre d'accueil aux femmes lors des séances de vaccination et des activités de sensibilisation.

Pour le secteur de l'éducation, la commune compte construire un bâtiment scolaire comprenant trois salles de classe, un bureau et un magasin, ainsi que la dotation en mobilier au profit d'un établissement confronté à un besoin pressant d'infrastructures.

Par ailleurs, l'extension des réseaux d'eau et d'électricité figure parmi les préoccupations des élus locaux. La municipalité entend aussi poursuivre ses efforts en matière d'éclairage public, à travers l'installation de lampadaires solaires dans les villages qui ne disposent pas encore de cet équipement.

Le maire, Me Alexis Coffi Aquereburu a dirigé les travaux. ATOP/AAK/MG/BV

---------- ----------

LE BUDGET PRIMITIF 2027 DE LA COMMUNE TONE 1 ADOPTE A PLUS DE 426 MILLIONS FCFA

Dapaong, 6 nov. (ATOP) – Le conseil municipal de la commune Tône 1 a clôturé, le jeudi 5 novembre à Dapaong, les travaux de sa 4è session ordinaire de l'année. Cette session a permis aux conseillers municipaux d'adopter le budget primitif de l'exercice 2027, équilibré en recettes et en dépenses à 426. 014. 197 FCFA, soit une augmentation de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent.



Le maire dans son intervention



Des conseillers municipaux

Conformément aux orientations du Plan de développement communal (PDC), les investissements prévus pour 2027 concernent principalement quatre secteurs. Il s'agit de la gouvernance administrative, à travers le renforcement des capacités du personnel communal, de l'éducation, avec la construction de bâtiments scolaires et l'acquisition de mobilier, de la santé, notamment la construction d'un hangar à la polyclinique de Dapaong et l'acquisition d'équipements sanitaires. Le secteur du commerce bénéficiera également de la construction de hangars et de latrines dans les marchés.

Les travaux ont été marqués par des visites de terrain dans les quartiers de la commune, au cours desquelles les conseillers ont sensibilisé les populations au civisme fiscal et recueilli leurs préoccupations. Des rencontres d'échanges ont été également organisées autour du projet de budget avec les services déconcentrés de l'Etat, les organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

Le maire de Tône 1, Mme Lene Nanwabe Mélanie a exprimé sa gratitude à ses collaborateurs, à l'administration préfectorale et aux partenaires pour leur accompagnement et leur disponibilité. Elle a souligné que les prévisions budgétaires ne pourront produire les résultats escomptés sans l'engagement de tous les acteurs et la participation active des populations. « Voter un budget est une chose, l'exécuter en est une autre. C'est ensemble, dans l'union, la solidarité et le travail, que nous allons relever les défis de notre belle commune », a déclaré Mme Lene. Elle a invité les populations à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre des actions de développement.

Le secrétaire général de la préfecture de Tône, Dr Kombate-Sanwogou Soukipiéba a salué la dynamique de décentralisation impulsée par le gouvernement et mise en œuvre par le conseil municipal. Il a invité les conseillers à veiller rigoureusement à la mise en œuvre effective des recommandations formulées au cours de cette session, afin que les décisions prises contribuent véritablement au développement de la commune.

Les travaux de cette 4è session ordinaire de l'année ont été ouverts le 5 octobre dernier.

ATOP/JK/DHK/BV

ZIO/CHANGEMENT CLIMATIQUE **:**

LES MEMBRES DES COMITES DE LA COORDINATION DU PLAN D'ADAPTATION INSTALLES

Tsévié, 6 nov. (ATOP) - Les membres des comités de la coordination du Plan régional d'adaptation (PRA) au changement climatique de la région Maritime ont été installés, le jeudi 5 novembre à Tsévié. La cérémonie a été présidée par le gouverneur Taïrou Bagbiègue.



Membres installés et officiels

Deux entités composent cette coordination. Composé de 19 membres, le comité régional est chargé de donner des orientations stratégiques, de suivre les progrès de la mise en œuvre du plan et de définir les modalités techniques et financières nécessaires à sa durabilité. Il est placé sous la responsabilité du gouverneur. Le comité de coordination, qui compte 13 membres assure la mise en œuvre des actions, prépare les documents du plan et les soumet à l'approbation. Il est dirigé par le secrétaire général du gouvernorat, Dotsè Médjina. Les deux structures ont chacun un mandat de cinq ans, couvrant la période 2026-2030.

Le PRA repose sur trois axes : l'adaptation climatique, l'agriculture, la foresterie et les ressources en eau, ainsi que la résilience des territoires et des communautés. Son coût global prévisionnel est estimé à 16,930 milliards de FCFA.

La cérémonie d'installation a été précédée de deux communications consacrées aux orientations du plan et aux acteurs chargés de sa mise en œuvre. Le gouverneur Bagbiègue a rappelé que la région Maritime, comme les autres régions du Togo, subit les effets des aléas climatiques. Il a salué l'appui de l'Organisation des Nations unies pour

l'alimentation et l'agriculture (FAO) aux initiatives d'adaptation. Il a invité les membres des comités à travailler dans l'intérêt des populations.

Les membres des comités préfectoraux et communaux des plans d'adaptation au changement climatique de la région Maritime seront installés dans les prochains jours. ATOP/BBG/AO/BV

BAS MONO/AMENAGEMENT DES PISTES RURALES :

DES POPULATIONS RIVERAINES SENSIBILISEES SUR LE PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION



Des chefs de service déconcentrés de l'État

Afagnan, 6 nov. (ATOP) – Une équipe du ministère en charge des Pistes rurales a sensibilisé les populations et chefs des services déconcentrés de l'Etat sur le Plan d'action de réinstallation et de réinsertion (PARR) des personnes lors d'une tournée d'informations, effectuée du 4 au 6 novembre à Afagnan.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet de réhabilitation et de réaménagement des pistes rurales au Togo. Ce projet est porté par le gouvernement à travers le ministère en charge des Pistes rurales. Il bénéficie du soutien technique et financier volontaire de la banque allemande de développement (KFW) et de l'Agence français de développement (AFD). L'ambition est de réaménager au moins 1000 km sur toute l'étendue du territoire national.

Les assises ont permis d'informer les populations sur les objectifs du projet et son principe, le mode de mise en œuvre du PARR des personnes affectées par le projet. Il s'agit aussi de recueillir les préoccupations, les suggestions, les avis, et les doléances des populations. Les échanges ont porté sur le recensement des biens dans les emprises, la prise en compte des personnes affectées notamment le système de donation volontaire pour les biens mineurs qui seront impactés dans les emprises.

Les discussions ont, aussi, axé sur la protection de l'environnement, les risques d'accidents, de violences basées sur le genre, les impacts négatifs, la pollution de l'environnement et les comportements à adopter pendant les travaux.

Le chef de l'équipe, Akakpo Kokouda, consultant sur l'aspect social pour la réalisation des travaux, a invité les populations à s'impliquer pleinement pour la réussite du projet. Selon lui, ce projet vise à désenclaver les localités, à faciliter l'écoulement des produits agricoles et à améliorer l'accès des populations aux soins sociaux de base. Il a indiqué que dans les agglomérations, les pistes vont mesurer 8 m et 12 m dans les campagnes.

Dans la préfecture de Bas-Mono, cinq pistes sont concernées à savoir : les pistes reliant (Anfoin-Attitogon-Afagnan), (Tokplie-Agomé-Glozou), (Afagnan Gbleta-Kpetsou-Dzrekpo Hagou), (Afagnagan- Logowomé-Masseda) et (Klologo-Momé Gbavé-Afagnan). Sur ces axes, il est prévu des travaux d'ouverture, de reprofilage, de chargement systématique de gravier, de construction d'ouvrage de franchissement et d'entretien courant. ATOP/DK/DHK

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

LE RAPPORT DIAGNOSTIC DU PDC DE LA COMMUNE KERAN 1 VALIDE

Kantè, 6 nov. (ATOP) – Le rapport diagnostic du Plan de développement communal (PDC) de la commune Kéran 1 a été validé, le jeudi 5 novembre à Kantè, sous la présidence du préfet de la Kéran, Douti N'Sarma Mabiba.



La table d'honneur



L'assistance

Cette étape décisive fait suite à une série de travaux menés par le ministère délégué chargé du Développement local, en étroite collaboration avec le comité de pilotage, les services déconcentrés de l'État, la chefferie traditionnelle, les autorités religieuses, les organisations de la société civile, les associations de jeunes ainsi que les comités de développement à la base.

L'objectif est de renforcer l'adhésion des acteurs locaux et d'optimiser leur implication dans la collecte, l'analyse et le traitement des données. Cette synergie garantit l'efficacité et la réussite globale du processus d'élaboration du PDC.

Pour dresser un état des lieux exhaustif, la méthodologie s'est appuyée sur deux types de données à savoir : les données primaires, issues d'entretiens individuels menés auprès des ménages, des acteurs socio-économiques et des professionnels de la localité. Les données secondaires, ont porté sur l'historique, la démographie, le profil socio-économique et culturel de la commune. Des documents relatifs au cadre juridique de la décentralisation, du développement local et de la problématique du foncier au Togo ont également été parcourus.

Selon le cabinet « Shilo Solar Ship », chargé de l'exécution du PDC, l'ensemble des aspects territoriaux a été finement analysé et enrichi par l'exploitation d'images satellites et de travaux du Système d'informations géographiques et cartographiques (SIG), adossés aux données du Projet de recensement des infrastructures économiques et sociales du Togo (PRISE).

Le maire de la commune Kéran 1, Mme Agbandao Kounon Nahou, a exprimé ses remerciements à la SAFER et au cabinet « Shilo Solar Ship » pour leur appui technique dans la réalisation de ce document stratégique. Elle a également réitéré sa gratitude aux autorités du pays pour les multiples initiatives impulsées en faveur du développement à la base.



Une phase de la présentation du rapport diagnostic

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités, notamment l'économiste - planificateur au ministère délégué en charge du Développement, Pitchakarè Piabalo ; le géographe-aménagiste à la Direction régionale de la Planification de la Kara, Tchassanti Mouzakr ; et le directeur du cabinet « Shilo Solar Ship », Dzodzobu Akpédjé Kossi.

La prochaine étape de ce processus consistera à définir la vision et l'orientation stratégique de la commune afin de fixer les axes prioritaires en vue de la phase de programmation. ATOP/PAP/SED

HAHO :

LES EXPLOITANTS DE LA ZAAP-AGOTO SENSIBILISES SUR LA POLITIQUE DANS LES ZONES AGRICOLES PLANIFIEES

Notsè, 6 nov. (ATOP) – Les agriculteurs et exploitants de la Zone d'aménagement agricole planifiées d'Agoto (ZAAP-Agoto) dans la commune Haho 1 ont été sensibilisés, le mercredi 4 novembre sur la politique du gouvernement dans les zones agricoles planifiées.



Les autorités locales, les agriculteurs et exploitants

L'initiative s'inscrit dans une tournée de sensibilisation du préfet de Haho, colonel Gnakou Alowègnim en collaboration avec la direction préfectorale en charge de l'Agriculture, et l'institut de conseil et d'appui technique de Haho. Elle vise à instruire les agriculteurs et exploitants des ZAAP sur la nécessité de produire les cultures vivrières et les maraîchages afin d'amorcer le processus de sécurité alimentaire au Togo. Il s'agit également d'apprécier les limites du domaine, et les installations mise en place.

Les échanges ont permis aux participants d'exposer leurs difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, entre autres, le laboure de l'espace cultivable dans les délais, la transhumance et l'addition d'eau potable. La rencontre a été aussi marquée par une visite guidée dans la ZAAP-Agoto.

Le colonel Gnakou a expliqué que les ZAAP sont des initiatives du gouvernement pour appuyer les agriculteurs et éleveurs dans la production des cultures vivrières et des ressources animales. Il a ajouté que les autorités œuvrent pour favoriser l'accès à l'eau pour l'irrigation, l'accès aux tracteurs pour les labours, aux semences, aux engrais pour une production en grande quantité au profit des populations. Le préfet a invité les acteurs de l'agriculture à s'inscrire dans cette vision du gouvernement afin de permettre au Togo d'amorcer le processus de la sécurité alimentaire.



Les autorités locales sur la ZAAP-Agoto

Le président de la ZAAP-Agoto, Dossou Mawuli a rassuré le préfet de la volonté des producteurs à accélérer les travaux agricoles pour répondre aux besoins des populations et amorcer le processus de la sécurité alimentaire au Togo.

Dans la préfecture de Haho, on dénombre les ZAAP de Sagada, Mayicopé, Agbatitoé, Asrama, Agoto et Kpégnon Adja. On y cultive, entre autres, le maïs, le sésame, le haricot, le soja, les légumes. La culture des fruits, l'élevage et la pisciculture y sont développés. ATOP/YM/SED/BV

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

HAHO/5E PROMOTION DE L'ENFPE:

195 FUTURS ENSEIGNANTS EFFECTUENT LEUR RENTREE ACADEMIQUE 2026-2028

Notsè, 6 nov. (ATOP) – L'Ecole normale de formation des professeurs d'écoles (ENFPE) de Notsè a effectué sa nouvelle année académique. La cérémonie solennelle de rentrée de la 5è promotion, regroupant 195 élèves-professeurs dont 96 femmes, s'est déroulée le vendredi 5 novembre, en présence du préfet de Haho, colonel Gnakou Alowégnim.



Elèves-professeurs



Les autorités locales avec les élèves professeurs d'école

Le déroulement de la cérémonie a été rythmé par l'exécution de l'hymne national et normalien, la présentation des plans de formation ainsi qu'une conférence inaugurale axée sur le thème : « Le professionnalisme, l'excellence et les valeurs citoyennes, socle de compétence du professeur d'école ». Des intermèdes musicaux assurés par la chorale de l'ENFPE ont également marqué la rencontre.

Le directeur de l'ENFPE de Notsè, Adanglo Kouami a indiqué que ces 195 auditeurs ont été retenus à l'issue d'un processus rigoureux de présélection. Il a précisé que le programme de formation, d'une durée de deux ans, associera harmonieusement théorie et pratique. Il a souligné que le cursus englobe plusieurs disciplines clés, notamment les langues et la communication (français, anglais, éwé et kabiyé), les sciences et technologies, les arts plastiques, la musique, l'histoire-géographie, ainsi que les sciences sociales. M. Adanglo a exhorté les nouveaux pensionnaires à s'approprier les textes régissant l'organisation et le fonctionnement de l'institution afin de garantir le succès de leur parcours.

Le préfet de Haho, colonel Gnakou Alowégnim a exhorté les apprenants à la recherche constante de l'excellence, la discipline afin de servir de modèle pour les prochaines promotions. Selon lui, l'ouverture des activités de la formation des ENFPE pour le compte de la rentrée académique 2026-2028 marque la ferme adhésion à la modernisation du système éducatif dictée par le gouvernement. Il a ajouté que «la formation des enseignants est identifiée donc comme un axe stratégique pour améliorer la qualité de l'enseignement et le relèvement du niveau scolaire des apprenants».

Depuis le 4 novembre 2022, les Ecoles normales d'instituteurs (ENI) ont changé de dénomination et deviennent les Ecoles normales de formation de professeurs d'écoles (ENFPE). Elles offrent désormais une formation initiale de deux ans sanctionnée par le Diplômé de professeur d'école primaire (DPE) en lieu et place du Certificat de formation d'étude normale d'instituteur (CFENI). ATOP/YM/SED

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

TCHAOUDJO/AGRICULTURE **:**

MME NAKPERGOU RECONDUITE A LA TETE DU RENAFAT POUR TROIS ANS

Sokodé, 6 nov. (ATOP) –Les membres du Réseau national des femmes agricultrices du Togo (RéNaFAT) ont mis en place de nouvelles instances dirigeantes lors de l'assemblée générale ordinaire et élective, le mercredi 4 novembre à Sokodé. Mme Nakpergou Noumpoa, présidente sortante du Conseil d'administration (CA), a été reconduite à la tête d'un bureau de 9 membres pour trois ans.



Officiels et participants

L'assemblée générale a, également, permis de présenter le bilan des réalisations du mandat échu, d'adopter les rapports moral, technique, financier et celui du Comité de contrôle et de surveillance (CCS) dont les membres ont été renouvelés sous la direction de Mme Baba Méwounani. Les participantes des cinq régions du pays ont, aussi défini les orientations, les plans de travail et la vision annuelle de 2027. Elles ont également échangé avec les partenaires techniques et financiers et les institutions financières.

Le mandat précédent a été marqué par la poursuite du renforcement institutionnel du RéNaFAT, l'accompagnement des organisations de femmes à la base, le développement des services du réseau et la recherche de solutions pour assurer sa pérennité. Les membres ont tenu des assises pour analyser leurs forces et faiblesses, réaffirmé leur valeurs et vision et se sont dotées de plans stratégiques et de communication pour la période 2025-2029. Les élus du CA et CCS ont vu leurs compétences renforcées en matière de leadership. Le réseau s'est doté d'un modèle économique lui permettant de développer d'autres sources de financement.

La présidente reconduite, Mme Nakpergou s'est engagée à travailler, avec son équipe, pour mobiliser davantage des financements agricoles en vue de développer les entreprises des femmes. « Nous demandons, aujourd'hui, beaucoup plus les financements d'investissements, des crédits à long terme et à des taux raisonnables à un chiffre, pour acquérir des équipements agricoles parce que les financements à court terme ne nous permettent pas d'investir dans la production », a-t-elle expliqué. Mme Nakpergou a, également promis la poursuite de plaidoyers, afin que les dispositions continuent d'être prises pour faciliter l'accès de plus de femmes au foncier pour accroître les productions.



Le préfet Tchimbiandja saluant les nouvelles dirigeantes

Le préfet de Tchaoudjo, assumant les fonctions de gouverneur de la région Centrale, Tchimbiandja Yendoukoa Douti a prodigué des conseils aux nouvelles dirigeantes puis réitéré la disponibilité des autorités administratives régionales et du gouvernement à accompagner le RéNaFAT dans ses activités. Il a remercié les partenaires techniques et financiers qui accompagnent le réseau tout en encourageant ceux-ci à poursuivre leurs appuis pour renforcer davantage l'autonomisation des femmes agricultrices.

Le président du conseil d'administration de la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP), Ayéfoumi Olou-Adara et le

représentant du maire de la commune Tchaoudjo 1, M. Daro Ouro-Akondo ont invité les nouvelles élues à s'investir pour que rayonne la femme rurale et le monde agricole dans son ensemble. Ils ont réaffirmé l'engagement de leur institution à accompagner le réseau pour l'atteinte de ses objectifs. ATOP/MEK/AR/BV

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

NOUVELLES DE L'ETRANGER

MALI:

UN MOIS APRES LA REPRISE DE KIDAL, POURQUOI L'ARMEE N'A PLUS PROGRESSE DANS LA REGION

Bamako, (RFI) - Au Mali, cela fait tout juste un mois ce 6 novembre que l'armée et l'Africa Corps ont repris Kidal, dans le Nord. La ville était contrôlée depuis près de six mois par les indépendantistes du Front de libération de l'Azawad (FLA) et leurs alliés jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim). Alors que l'on pouvait s'attendre à ce qu'ils poursuivent leur progression dans la région, les soldats maliens et leurs partenaires russes campent, pour le moment, sur leurs positions. Avec quelle stratégie et quelles perspectives ?

Les soldats maliens et leurs partenaires russes tiennent fermement Kidal, Anéfis et Aguelhoc, mais ils ne se sont toujours pas aventurés à Tessalit ni à Tinzaouatène, près de la frontière algérienne.

Après avoir subi pendant des mois les bombardements de l'armée, les indépendantistes du Front de libération de l'Azawad (FLA) et les jihadistes du Jnim - affiliés à al-Qaïda - avaient choisi de se retirer de Kidal, sans chercher à combattre.

Un mois plus tard, l'administration malienne ne s'y est pas redéployée, le gouverneur ne s'y est pas réinstallé : et pour cause, Kidal est désormais une ville morte, presque totalement vidée de ses habitants. Une campagne de vaccination y a tout de même été officiellement lancée fin octobre.

Des frappes aériennes plutôt que des combats

Sur le plan militaire, l'armée n'a pas cherché à pousser plus avant son avantage : aucune progression terrestre. Mais elle continue de mener régulièrement des frappes aériennes, dans les secteurs de Tessalit et Talhandak notamment. Dans ses communiqués, l'armée assure viser des « regroupements terroristes ». Le FLA dénonce des victimes parmi les populations et la destruction d'infrastructures civiles.

Sollicité par RFI, l'état-major n'a pas donné suite, mais la stratégie semble claire : poursuivre patiemment les bombardements pour affaiblir et désorganiser l'ennemi, ce qui avait fonctionné il y a un mois à Kidal, sans se précipiter vers des combats au sol plus risqués.

La sévère défaite de Tinzaouatène, en juillet 2024, avec plus d'une centaine de soldats maliens et russes tués, reste un souvenir cuisant.

Guerre longue, rapport de force et Algérie

Or, les combattants du FLA et du Jnim sont toujours présents dans la région de Kidal, repliés le long de la frontière algérienne notamment. Un chef militaire indépendantiste assure que ses hommes gravitent également « autour des positions

russes et maliennes ». « Nous suivons leurs mouvements, affirme cette source. Leurs bombardements, c'est pour maintenir la pression, mais nous avons notre propre stratégie ». Un cadre du FLA poursuit : « C'est une guerre longue. On se prépare à d'autres actions. »

« Le FLA s'était retiré de Kidal sans combattre, c'était une victoire symbolique mais pas militaire », rappelle un analyste malien qui suit de près la situation. À ses yeux, « le rapport de force dans la région reste inchangé ». Cette source mentionne également une « ligne de ravitaillement déjà longue et exposée » et qui « se fragilise à chaque kilomètre supplémentaire » : en clair, progresser vers le Nord poserait à l'armée de nouvelles difficultés logistiques et mobiliserait des moyens militaires supplémentaires pour sécuriser les convois. « Surtout, une offensive terrestre vers la frontière algérienne compromettrait le dégel avec Alger », estime encore cet observateur averti.

Enfin, les combattants du FLA sont également présents dans les autres régions du Nord – Tombouctou, principalement – et ceux du Jnim mènent des attaques quasi quotidiennes dans le centre et dans le sud du pays. Le mois dernier, la branche sahélienne de l'État islamique massacrait une cinquantaine de civils dans la région de Ménaka. Aussi l'armée malienne doit-elle mobiliser des hommes sur tous ces théâtres et maintenir un délicat équilibre dans ses opérations à l'échelle du vaste territoire national. Le statu quo dans la région de Kidal pourrait donc encore durer.

Dans un communiqué, les forces du FLA affirment avoir mené le 5 novembre 2026 plusieurs frappes de drones contre les positions de l'Africa Corps et des Forces armées maliennes (Fama) à Anéfis, dans la région de Kidal.

RFI



SPORTS

ELIMINATOIRES CAN 2027:

LA LISTE DE L'ALGERIE DEVOILEE PAR LE SELECTIONNEUR BRAHIM HEMDANI

Alger, (RFI) - Le sélectionneur Brahim Hemdani a dévoilé le jeudi 5 novembre sa liste avec l'Algérie dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027 avec les 3e et 4e journées en ligne de mire. Brahim Hemdani n'a pas appelé le gardien Luca Zidane.

Vingt-six joueurs sont dans la liste pour la double confrontation face au Togo, les 14 et 17 novembre. Brahim Hemdani a justifié l'absence de Luca Zidane par rapport à son temps de jeu en club. « J'avais besoin d'avoir le choix entre trois gardiens qui avaient un maximum de temps de jeu. Les trois sélectionnés ont le maximum de temps de jeu depuis le dernier rassemblement », a-t-il expliqué en conférence de presse. Dans les cages, le portier de l'USM Alger Oussama Benbot fait son retour.

Les Verts pourront notamment compter sur plusieurs cadres, à l'image de Ramy Bensebaïni, Nabil Bentaleb, Hicham Boudaoui ou encore Amine Gouiri.

Gardiens : Oussama Benbot (USM Alger), Melvin Mastil (Lausanne-Sport), Abdelatif Ramdane (MC Alger).

Défenseurs : Achref Abada (USM Alger), Mohamed Azzi (CSKA Moscou), Zineddine Belaïd (Al-Taawoun), Rafik Belghali (Torino), Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund), Jaouen Hadjam (Brighton), Sohaib Naïr (AS Saint-Étienne), Ahmed Touba (Le Havre).

Milieux : Himad Abdelli (OM), Nabil Bentaleb (LOSC), Hicham Boudaoui (OGC Nice), Farès Chaïbi (Eintracht Francfort), Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen), Abderrahmane Rebbach (Deportivo Alavés), Yacine Titraoui (RC Lens).
Attaquants : Mohamed Amine Amoura (OGC Nice), Monsef Bakrar (Al-Ahly), Bachir Belloumi (Hull City), Adil Boulbina (Al-Diriyah), Amin Chiakha (Rosenborg), Farès Ghedjemis (Frosinone), Amine Gouiri (OM), Anis Hadj Moussa (Feyenoord). RFI

ELIMINATOIRES CAN 2027:

PATRICK VIEIRA ANNONCE LA LISTE DU SENEGAL SANS SADIO MANE

Dakar, (RFI) - Le sélectionneur Patrick Vieira a dévoilé le jeudi 5 novembre, sa liste pour la double confrontation face au Soudan, comptant pour les troisième et quatrième journées des éliminatoires de la CAN 2027. L'attaquant Sadio Mané n'y figure pas.

Sadio Mané, cadre historique de la sélection, est indisponible pour des raisons familiales. « Sur ce rassemblement-là, il va y avoir un événement. Il souhaite être près de sa famille et ça, c'est quelque chose que je comprends », a expliqué Patrick Vieira en conférence de presse. « On s'est mis d'accord tous les deux pour qu'il puisse rester près de sa famille, parce que c'est ce qu'il voulait faire », a-t-il ajouté.

Un autre taulier, Idrissa Gana Gueye, n'a, lui, pas été retenu. Des habitués comme Kalidou Koulibaly, Pape Gueye ou encore Lamine Camara sont bien présents. On peut noter le retour de Krépin Diatta qui évolue à Watford. Paul Mendy, attaquant de Cagliari, a été appelé pour la première fois avec la sélection.

Gardiens : Yehvann Diouf (OGC Nice), Mory Diaw (Al-Shabab), Mamour Ndiaye (AS Saint-Étienne).
Défenseurs : Kalidou Koulibaly (Al-Hilal), Moussa Niakhaté (OL), Malang Sarr (NEOM SC), El Hadji Malick Diouf (Brentford), Mamadou Sarr (Real Sociedad), Nobel Mendy (Hull City), Sadibou Sané (AS Monaco), Krépin Diatta (Watford), Lamine Sy (AJ Auxerre).
Milieux : Pape Gueye (Villarreal), Pape Demba Diop (RC Strasbourg), Lamine Camara (AS Monaco), Pape Matar Sarr (Juventus), Dion Lopy (Al-Ittihad).
Attaquants : Iliman Ndiaye (Manchester City), Nicolas Jackson (Aston Villa), Clayton Diandy (Al-Diriyah), Pathé Mboup (Stade Brestois), Boulaye Dia (Stade Rennais), Issa Soumaré (Stade Rennais), Ibrahim Mbaye (Aston Villa), Paul Mendy (Cagliari).
RFI

REPUBLIQUE TOGOLAISE
atop
Agence Togolaise de Presse
BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION
35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg// Facebook/Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg
Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyêmi
Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou
Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
&
BARANDAO Konaka
Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi
Chef section Photographie
DJOKPE Koffi
Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés